



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mars 2025

Pascal Dessauges, Président de l'Association des Milices vaudoises, ouvre la séance à 19.00 heures.

1. Souhaits de bienvenue et arrivée des drapeaux.

Il accueille chaleureusement les personnes présentes en la salle du Grand conseil vaudois et demande à l'assemblée de se lever pour l'appel aux drapeaux.

Selon la liste de présence, 54 membres sont présents, un certain nombre de membres, ainsi que 35 communes ont pris la peine de s'excuser.

Le Président salue respectueusement M. Jean-François Thuillard, Président du Grand Conseil vaudois, messieurs et mesdames les députés et députées du Grand conseil qui sont présents, Mme et M les représentants des communes du Lieu, de Chardonne et de la Sarraz, les membres d'honneurs de notre Association, l'Inspecteur général des Milices vaudoises, les commandants de troupes et les membres du comité de l'association.

Il remercie également l'Etat de Vaud pour la mise à disposition de la salle du Grand conseil, ainsi que la prise en charge de la collation qui suivra, à l'issue de cette assemblée.

L'ordre du jour est affiché, le Président apporte une précision pour le point 8 « Comité ». Il s'agira de renouveler le mandat de Marco Fontana entré au Comité de l'Association en 2022 et d'élire un nouveau membre de la Batterie d'artillerie, puisqu' à ce jour seul le Commandant de la Batterie d'artillerie, Dominique Nicod a qualité d'invité au sein du Comité.

1. Souhaits de bienvenue, arrivée des drapeaux
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale de mars 2024
3. Rapport du Président
4. Rapport du Trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des rapports et des comptes
7. Approbation du budget 2025
8. Comité
9. Rapport de l'Inspecteur général et programmes des troupes
10. Propositions individuelles et divers

Le Président constate qu'il n'y a pas de remarques de l'ordre du jour.

Le Président du Grand conseil prend la parole pour remercier les Milices pour le service qu'elles offrent au Pays de Vaud et à sa population, se rappelant avec émotion la présence des milices dans différents endroits du Canton, plus particulièrement à Froideville et aujourd'hui à Lausanne.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour l'hymne vaudois.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2024.

Ce procès-verbal pouvait être consulté sur le site des Milices vaudoises. Les membres présents adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

3. Rapport du Président

Le Président rappelle que c'est avec une certaine émotion qu'il prend la parole pour son premier rapport du Président.

C'était le 14 mars 2024, que l'assemblée générale l'avait élu Président de l'Association des Milices vaudoises, en même temps que le secrétaire Jacques-André Helfer et le trésorier Lionel Baruchet, ainsi que Pierre-Henry Revelly en qualité de responsable communication.

C'est avec un comité passablement remodelé qu'ont débuté les activités de l'année 2024.

Il énumère également les activités du comité de l'année écoulée, en particulier l'organisation du nouveau comité, l'organisation du repas de soutien, le budget pour l'année 2025 et la recherche de sponsoring.

A chacune des rencontres sont abordés automatiquement les activités du Secrétaire, du Trésorier ainsi que les rétrospectives et activités futures de nos troupes.

Le Président relève que cette activité est riche en représentation et qu'il essaye de répondre favorablement aux diverses sollicitations dans le Canton et auprès des troupes amies.

Il a fallu un certain temps au Président pour comprendre le fonctionnement de l'Association et ainsi porté une réflexion sur les données en main du comité dans le but de rendre ces documents plus clairs et a terminé en déclarant « **Pour moi, une association telle que la nôtre doit être organisée de manière à pouvoir fonctionner... même en l'absence de l'un ou l'autre des membres du comité !** »

Quelques projets occupent encore le comité à côté des activités courantes.

Il s'agit de l'organisation d'une manifestation prévue pour marquer officiellement notre 40^{ème} anniversaire et qui se déroulera le vendredi 29 août en soirée sous la cantine de la Sarraz.

Notre repas de soutien est prévu le vendredi 31 octobre dès 11h00 dans la grande salle de Bercher.

Le Président tient à adresser ses remerciements à toutes les personnes qui se sont engagées activement au sein de nos troupes depuis la constitution des Milices Vaudoises, il y a 40 ans en particulier aux membres fondateurs.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture des comtes de l'année 2024. Le compte « Pertes et profits » présentent un montant de Fr. 140'621,60 pour les recettes et un montant de fr. 186'435,52 pour les dépenses, ce qui entraîne une perte pour l'exercice 2024 de fr. 45'813,92. Le résultat déficitaire de cet exercice s'explique de la manière suivante : achat d'un nouvel étandard pour les mousquetaires fr. 11'846,70, entretien d'uniformes et achat d'équipement pour les troupes fr. 21'334,41 et surestimation des postes « sponsors et dons » moins fr. 11'768,88.

Au bilan, les actifs se montent à fr. 76'720,29 et les passifs à fr. 18'237,95, ce qui donne un capital au 31.12.2024 de fr. 58'482,34.

La parole m'étant pas demandée au sujet des comptes, il est passé au point 5 de l'ordre du jour.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément au mandat confié par l'Assemblée générale, les délégués, Mesdames Angélique Michaud, Céline Cornu et le rapporteur, M. Jean-Paul Besson, se sont réunis le mardi 4 mars 2025 en présence du trésorier Lionel Baruchet. Le rapporteur donne à l'assemblée lecture d'un rapport complet et circonstancié de la commission de vérification des comptes. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs et au trésorier.

6. Approbation des vérificateurs des comptes.

Le Président remercie les vérificateurs pour leur activité et demande d'approuver les comptes et les rapports.

Les comptes et les rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est également donné décharge aux vérificateurs et au trésorier.

Le Président informe que le rapporteur va mettre fin à son mandat et qu'il s'agit de nommer un membre de la Batterie d'artillerie au sein de la commission de vérification des comptes. Dominique Nicod propose M. Ruedi Zweifel. Il est nommé par acclamation.

La commission pour 2025 sera composée de Mesdames Angélique Michaud, Céline Cornu et M. Ruedi Zweifel.

7. Approbation du budget 2025.

La parole est donnée au trésorier, qui présente le budget pour l'année 2025. Ce budget annonce une perte de fr. 4645.-

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée valide à l'unanimité le budget 2025.

8. Renouvellement de mandat au sein du Comité

Le Président informe que Marco Fontana avait été élu au Comité en 2022. Marco œuvre à l'organisation du repas de soutien. Marco est réélu par acclamation.

Un nouveau membre provenant de la Batterie d'artillerie doit être élu au Comité. Après quelques recherches, c'est Antoine Sordet qui est proposé. Après une présentation d'Antoine Sordet, il est élu au comité par acclamation.

9. Rapport de l'Inspecteur général et programmes des troupes

L'Inspecteur général fait une rétrospective de l'année 2024, plus particulièrement de la Prise d'armes à Salavaux, où les Milices vaudoises ont trouvé un accueil chaleureux de la part de la commune qui ont déroulé le tapis rouge. Il fait état des grandes manifestations où le Régiment a été présent.

L'année 2024 a été riche en engagements multiples et variés, dont vous pouvez trouver les reflets photographiques sur le site internet des Milices vaudoises.

Enfin, il énumère les lieux des prochaines prises d'armes, le 12 avril 25 à Morges pour le 40 ème anniversaire des Milices vaudoises et en 2026 à Grandson.

Cette année le Régiment défilera lors du 400^{ème} anniversaire de l'Abbaye des mousquetaires à Champagne et à Lausanne pour le cortège de la Fête fédérale de gymnastique.

Les Milices vaudoises organiseront un repas pour le 40 ème anniversaire à la Sarraz.

Il remercie les Etats-majors des trois corps de troupes pour leurs planifications, leurs disponibilités et leurs volontés d'aller de l'avant et l'ensemble des membres des troupes pour leur discipline, leur assiduité et leur fierté d'appartenir aux Milices et termine par le slogan : Miliciennes, miliciens pour l'honneur du canton de Vaud LIBERTE ET PATRIE.

10. Propositions individuelles et divers

Le Président informe qu'aucune proposition n'est parvenue au Comité.

Le Président souligne que l'Association organisera un concert en 2026 avec la formation « Oesch die Dritten ».

Le Président donne la parole à ceux qui le désirent, M. Christian Muller désire intervenir au sujet du site internet. Il fait la remarque du site des mousquetaires qui commence par la revue nécrologique, ce qui n'est pas très accueillant pour la visite du site des futurs intéressés. Le Comité prend note de la remarque.

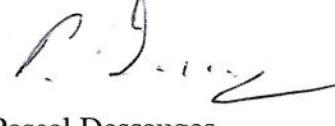
Le Président demande à l'assemblée de se lever pour le départ des drapeaux.

Le Président lève l'assemblée à 19 h 55.

Le Secrétaire de l'AMV


J.A Helfer

Le Président de l'AMV


Pascal Dessauges